

LA COOP SEIGNEURIE ADHÈRE AU PROJET DE LA COOP AVANTIS

La Coop Seigneurie a tenu le 1^{er} novembre dernier son assemblée générale extraordinaire et les membres ont voté favorablement à l'unanimité pour le projet de La Coop Avantis.

Le président, Marco Gagné, tient à souligner que ce projet porteur aux bénéfices des membres se veut la continuité du travail des fondateurs. C'est pourquoi le conseil d'administration est heureux que les membres aient suivi leur recommandation d'unir leurs forces avec les coopératives Groupe coopératif Dynaco, La Coop Rivière-du-Sud et La Coop Unicoop.

« Si le projet est approuvé par l'ensemble des coopératives impliquées, nous veillerons à continuer d'assurer les services qui étaient offerts par la coopérative à ses membres et à la communauté, en plus de leur faire bénéficier au maximum du modèle d'affaires coopératif » a-t-il complété.



RAPPEL ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES

Il est à noter que le projet de fusion doit être accepté intégralement par toutes les coopératives impliquées pour être entériné.

Pour nos membres, la participation à l'assemblée générale extraordinaire est primordiale. La règle « **un membre, un vote** » est propre à la coopération et nous invitons tous nos membres à participer à cet exercice démocratique en grand nombre!

Voici les dates des prochaines AGE :

2 novembre à 13 h au Centre Bombardier : Groupe coopératif Dynaco

6 novembre : La Coop Unicoop